

Conditions de réalisation du stage pédagogique en situation

- le stagiaire agira sur tous publics (enfants, ados, adultes, seniors...)
- le stagiaire interviendra dans toutes les activités du club :
 - # Explorations (tous niveaux)
 - # Initiations (baptêmes)
 - # Randonnées palmées
 - # Plongée de nuit
 - # Formations (théoriques et pratiques)
- le stagiaire selon ses prérogatives (E2) sera tout d'abord observateur, acteur surveillé puis en autonomie en fin de stage en situation.
- il participera en tant qu'observateur (sous la responsabilité de son tuteur) à l'enseignement dans l'espace au-delà de 20m.

- Le stagiaire participera à la vie du club

- # Gonflage
- # Entretien (matériel, bateau, local.....)

- le stagiaire aura un jour de repos hebdomadaire pour tout stage > à 15 jours

Frais du stage pédagogique en situation

Les frais comprennent le stage plus hébergement (pas restauration).

Toute rupture de stage engendrera le remboursement des frais engagés (y compris pour les stages > 15 jours).

Toute semaine commencée est due.

Pour un stage d'une durée :

- < à 15 jours 150€00/ semaine
- > à 15 jours le stage est offert
- de 4 semaines les frais CTR de l'examen final MF1 sont offerts
- 2 mois de stage les frais du stage final sont offerts

Pour le stagiaire longue durée (6 mois) tous les niveaux intermédiaires (N3, N4) ainsi que le permis bateau sont offerts gracieusement. En cas de rupture prématurée le montant de ceux-ci seront facturés au stagiaire.

Un tarif privilégié de notre équipementier Aqualung sera accordé au stagiaire longue durée (6 mois)

M.LACHURIES Alain, gérant Odyssée plongée

Le stagiaire



LACHURIES ALAIN
DESJEPS 020200002
BESS2# 02A070010
Instructeur Régional 04/25
MONITEUR NITROX 03.1817
OWSI 983582
FORMATEUR TIV 549